

# Serment de soins



Serment de soins d'Ag Data

## Comment utiliser ce document

Ce document propose un exemple de document qui pourrait être utilisé pour cultiver la confiance parmi les gestionnaires de terres et les autres personnes intéressées par les données agricoles ou par un modèle de gouvernance des données éthiques. Il est le fruit d'une collaboration menée par OpenTEAM.

Vous pouvez utiliser ce document pour vous aider à élaborer les accords ou la stratégie de gouvernance des données pour votre projet.

## Préambule

Ce serment vise à protéger l'intégrité de la collaboration entre les gestionnaires des terres et leurs conseiller.ère.s. Il vise à préserver la propriété intellectuelle des gestionnaires de terres et à soutenir l'engagement en faveur du bien-être à long terme des terres dont nous dépendons tous.



Crédit : [istockphoto.com](https://www.istockphoto.com)

Nous pensons que les agriculteur.trice.s, les éleveur.euse.s et les autres gestionnaires des terres ont le droit de savoir que leurs conseiller.ère.s agissent en leur nom et en toute bonne foi. Ce document est conçu comme un outil permettant de formaliser l'engagement mutuel en faveur de la gestion des données, et nous recommandons aux gestionnaires des terres et aux conseiller.ère.s de conserver une copie signée de ce serment lorsqu'ils s'engagent

dans un partenariat. De même, nous recommandons aux gestionnaires fonciers d'insister pour que le serment soit signé par leurs conseiller.ère.s avant de s'engager dans une relation.



*Crédit : [istockphoto.com](https://www.istockphoto.com)*

Les consultations des professionnels de l'agriculture n'influencent pas seulement la santé de leurs clients, mais contribuent également à la production de connaissances communes, à la science publique et à la santé de notre paysage commun. Compte tenu de l'ampleur des responsabilités qui incombent aux personnes exerçant ces fonctions, nous présentons un ensemble de principes que nous nous devons de respecter

mutuellement. Dans sa forme originale, le serment d'Hippocrate exige d'un nouveau médecin qu'il jure de respecter des normes éthiques spécifiques. D'une valeur historique et traditionnelle, le serment est considéré comme un rite de passage pour les praticiens de la médecine.

Mais pourquoi seulement les médecins ? Pourquoi pas les détenteurs de données publiques, pourquoi pas les ingénieurs, pourquoi pas les scientifiques, pourquoi pas les entreprises et pourquoi pas les agriculteur.trice.s ? Qu'en est-il de la gestion des données relatives à la santé et au bien-être de notre atmosphère publique, de nos sols, de notre eau et de nos données sur le fonctionnement du système de notre biosphère et sur la manière dont nous pouvons créer la santé ou la détruire ? Il semble temps d'étendre à la profession agricole une version du serment du médecin et du serment fiduciaire et de traiter les gestionnaires des terres et les données sur les terres avec le même soin et la même confiance qu'un médecin à l'égard de son patient.

## Serment de soins

### Serment fiduciaire sur les données pour les professionnels de l'agriculture

## **Priorité aux intérêts du gestionnaire des terres**

Je ferai passer les besoins et les intérêts de la terre et de son gestionnaire avant les miens. C'est pourquoi je suis fier.ère de m'engager à respecter les cinq principes fiduciaires suivants :

1. Je donnerai toujours la priorité aux intérêts du gestionnaire des terres et j'aiderai, dans la mesure de mes capacités, à trouver des compromis à court et à long terme.
2. J'agirai avec prudence, c'est-à-dire avec la compétence, le soin, la diligence et le bon jugement d'un professionnel.
3. Je n'induirai pas en erreur. Je fournirai toute l'histoire et divulguerai de manière transparente, complète et équitable tous les faits importants.
4. J'éviterai les conflits d'intérêts et, si de telles situations se présentent, je divulguerai immédiatement la nature du conflit.
5. Si des conflits inévitables surviennent, je les gérerai équitablement, en faveur du gestionnaire des terres.
6. Je m'engage à respecter la Charte des droits à l'information des agriculteur.trice.s au mieux de mes capacités dans le cadre de mon travail.

En outre, je jure à ceux qui exercent la profession que j'ai choisi de respecter, au mieux de mes capacités et de mon jugement, cet engagement :

1. Je respecterai les acquis scientifiques durement gagnés par les professionnels de l'agriculture dans les pas desquels je marche, et je partagerai volontiers les connaissances qui sont les miennes avec ceux qui me suivront.
2. J'appliquerai toutes les mesures nécessaires pour ne pas sacrifier les résultats à long terme au profit des résultats à court terme.
3. Je me souviendrai que l'agriculture est un art autant qu'une science, et que la planification, l'observation, l'analyse et la collaboration avec d'autres peuvent être le premier chemin à suivre avant de passer à l'action.
4. Je ne donnerai pas aux personnes qui utilisent mes recommandations une fausse assurance quant à leur exactitude. Au contraire, j'explicitai mes hypothèses et mes oublis potentiels. Je n'aurai pas honte de dire "je ne sais pas" et je ne manquerai pas de faire appel à mes collègues lorsque les compétences d'une autre personne seront nécessaires.
5. Je comprends que mon travail peut avoir des effets considérables sur la société et l'économie, dont beaucoup me dépassent, et je recherche des résultats équitables et des processus accessibles pour le bien-être de l'humanité et de la terre.
6. Je respecterai la vie privée des gestionnaires de terres et de leurs exploitations, car leurs défis personnels sont partagés en toute confidentialité.

7. Je me souviendrai que je reste un membre de la société, avec des obligations envers tous mes semblables pour améliorer les systèmes régénératifs les plus élémentaires qui nous soutiennent tous, ceux qui vivent dans les villes et les villages, ceux qui vivent à la campagne, et ceux qui ont des capacités différentes.
8. Si je me trouve dans l'incapacité d'exercer ces fonctions, j'accepte de transmettre les connaissances que j'ai accumulées à ceux qui sont prêts et désireux de respecter ce serment.

*Adapté du serment d'Hippocrate prononcé par le Dr Louis Lasagna en 1964 et du serment fiduciaire utilisé par les conseillers financiers. \*Inspiré du serment d'Hippocrate de l'Intendant de la Terre*

## À PROPOS DE CE DOCUMENT

Ce document fait partie de la **boîte à outils pour une gouvernance éthique des données dans l'agriculture**, dirigée par Hannah Wittman, Shauna MacKinnon et Sarah-Louise Ruder. Vous aimerez peut-être aussi le **Guide de discussion**.

Ce "serment de soins" a été élaboré par le **groupe de travail technique OpenTEAM**, dirigé par le Dr Dorn Cox, Anna Lynton et Nat Irwin. L'accord est conçu pour être personnalisé.

OpenTEAM a produit un ensemble de quatre documents sur l'utilisation des données agricoles : <https://openteam-agreements.community>. OpenTEAM révisera et mettra à jour les documents chaque année et accueillera volontiers les commentaires à tout moment : <https://openteam-agreements.community/hostingabout/>.

Assistante de projet : Catalina Garcia

Rédaction et conception de documents : Catalina Garcia

Groupe consultatif du projet : Hannah Wittman, Shauna MacKinnon, Kelly Bronson, Dana James, John Janmaat, Zoé Mangin, Jonathon McIntyre, Isabelle Piot-Lepetit, Gregory Rekken et Sean Smukler.

Site web du projet : <https://www.bcacarn.ca/projects-2/ethical-data-governance/>

Financement : Conseil de recherche en sciences humaines [Connection Grant] et UBC Public Scholars Initiative

**Dernière mise à jour** : 27 mars 2024